



La vaccination contre la Covid-19

pour les groupes à risque

Informations pour les personnes présentant un risque accru

de développer une forme grave de la Covid-19

Version: 14/03/2024, conforme à la recommandation de vaccination contre la Covid-19 de la STIKO du 11/01/2024

Certains groupes de personnes présentent un risque accru de développer une forme grave de la Covid-19 en cas d'infection au coronavirus SARS-CoV-2. Il s'agit par exemple **des personnes âgées de plus de 60 ans ou présentant certaines pathologies préexistantes.** Il est donc particulièrement important qu'elles atteignent une immunité de base et se fassent vacciner tous les ans contre la Covid-19.

Votre protection vaccinale est-elle suffisante? Vérifiez-le ici: Vérifiez-le ici:

Pourquoi est-il si important que certains groupes de personnes se fassent vacciner?

La vaccination contre la Covid-19 protège des formes graves de la Covid-19 et réduit les séquelles à long terme.

Une infection au coronavirus peut, en particulier chez les groupes à risque, conduire à des formes graves de la Covid-19 voire entraîner la mort. De graves séquelles à long terme (aussi appelées Covid long) sont également possibles.

Les personnes entièrement vaccinées qui contractent la Covid-19 doivent moins souvent être admises en soins intensifs et décèdent plus rarement de la Covid-19.

Comment puis-je me protéger du coronavirus ?

Pour développer une protection de longue durée contre le virus, il est nécessaire de se faire vacciner ou d'avoir été infecté(e) plusieurs fois.

Selon la Commission permanente des vaccins (STIKO), une immunité de base protège contre les formes graves de la Covid-19 et réduit les séquelles à long terme. Pour atteindre l'immunité de base, il faut au moins 3 contacts avec des constituants du coronavirus. Ces contacts peuvent être des vaccinations contre la Covid-19 ou des infections au coronavirus. Pour atteindre une immunité de base optimale, il est préférable qu'au moins l'un de ces 3 contacts soit une vaccination. Toutefois, il est important que ces contacts soient suffisamment espacés dans le temps. S'ils sont trop rapprochés, il se peut que le système immunitaire n'ait pas assez de temps pour développer une protection de longue durée. Aussi, en cas de contacts trop rapprochés, une infection ne remplace pas une vaccination.

L'immunité de base est-elle recommandée dans mon cas ?

La STIKO recommande une immunité de base à toutes les personnes de plus de 18 ans. Pour atteindre cette immunité de base, il est recommandé d'effectuer d'abord 2 vaccinations

espacées de **4 à 12 semaines**. Par ailleurs, un **rappel** est recommandé **au moins 6 mois** après la deuxième vaccination.

Des **infections** au coronavirus peuvent remplacer **2** des vaccinations recommandées. Mais, dans ce cas, l'intervalle avec la vaccination précédente ou avec la vaccination suivante doit être **d'au moins 3 mois**.

Dans certains cas, une immunité de base est également recommandée aux **enfants de plus de 6 mois et aux adolescents**. Une immunité de base est recommandée aux enfants et adolescents s'ils

- présentent certaines pathologies préexistantes,
- sont pris en charge dans un établissement de soins ou
- ont des contacts étroits avec des personnes (membres de la famille, par exemple) dont le système immunitaire ne pourra probablement pas développer de protection suffisante après une vaccination.

Quelles pathologies préexistantes augmentent le risque de développer une forme grave de la Covid-19?

Le risque de développer une forme grave de la Covid-19 peut être accru en raison de différentes pathologies préexistantes. En voici guelques exemples :

- Déficience immunitaire innée ou acquise ou immunosuppression importante
- Maladies chroniques du système cardiovasculaire
- Maladies chroniques des voies respiratoires
- Maladies chroniques du foie
- Maladies chroniques des reins
- Maladies chroniques du système nerveux
- Démence ou handicap mental
- Maladies psychiatriques
- Troubles du métabolisme, tels qu'un surpoids important et le diabète sucré
- Syndrome de Down (trisomie 21)
- Cancers actifs





Pour qui est-il recommandé d'effectuer des rappels ?

La protection de la vaccination contre la Covid-19 s'affaiblit avec le temps. Aussi, il est recommandé aux personnes présentant un risque accru de développer une forme grave de la Covid-19 d'effectuer un rappel tous les ans afin de renforcer et prolonger la protection vaccinale.

Un rappel annuel est recommandé pour les groupes de personnes suivants :

- En cas de risque de contagion accru: pour les personnes résidant dans des maisons de retraite ou des établissements de soins ou les personnes travaillant dans un établissement de soins ou le milieu médical et étant en contact direct avec les patients
- En cas de risque accru de développer une forme grave de la Covid-19 : personnes de plus de 60 ans ou présentant certaines pathologies préexistantes
- Personnes ayant des contacts étroits avec des personnes au système immunitaire affaibli (membres de la famille par exemple), lequel ne pourra probablement pas développer de protection suffisante après une vaccination

Il est recommandé à ces groupes de personnes d'effectuer un rappel tous les ans à l'automne. Toutefois, les personnes ne présentant **pas** de **déficience immunitaire** et ayant déjà été infectées au coronavirus durant l'année écoulée peuvent généralement se passer de rappel. Le rappel doit s'effectuer de préférence avec des <u>vaccins à ARN messager</u> adaptés aux variants du coronavirus qui circulent actuellement.

Souvent, il est également recommandé aux personnes présentant un risque accru de développer une forme grave de la Covid-19 de se faire vacciner contre la grippe à l'automne. Dans la plupart des cas, il est possible de se faire vacciner contre la Covid-19 et contre la grippe en même temps. En règle générale, chaque vaccin est administré sur un bras différent.



Plus d'informations sur la vaccination contre la grippe :

www.impfen-info.de/grippeimpfung



Qu'en est-il des personnes présentant une déficience immunitaire ?

D'une part, un système immunitaire affaibli augmente le risque de développer une forme grave de la Covid-19. D'autre

part, il se peut que les vaccinations ne soient pas aussi efficaces que chez les personnes en bonne santé. Aussi, des vaccinations supplémentaires peuvent être nécessaires en cas de déficience immunitaire.

En cas de déficience immunitaire, la STIKO recommande également **aux personnes en contact étroit** (membres de la famille, par exemple) d'effectuer un rappel tous les ans. Dans ce cas, l'immunité de base et le rappel annuel sont également recommandés aux enfants **de plus de 6 mois** et aux adolescents.

Si vous avez des questions à ce sujet, veuillez vous adresser à votre médecin.

La STIKO recommande une prophylaxie pré-exposition (PrEP) du SARS-CoV-2 en plus de la vaccination contre la Covid-19 chez certaines personnes de plus de 12 ans souffrant d'une déficience immunitaire importante. La prophylaxie pré-exposition consiste à administrer certains anticorps pour prévenir l'apparition de formes graves de la Covid-19. Si vous avez des questions à ce sujet, veuillez vous adresser à votre médecin.

Quelles réactions aux vaccins peuvent survenir?

Les vaccins présentent généralement une **bonne tolérance**. Des réactions habituelles aux vaccins peuvent se produire, telles que des douleurs au site d'injection, de la fatigue, des maux de tête ou encore de la fièvre. Généralement, ces troubles disparaissent au bout de quelques jours. Des <u>effets</u> secondaires graves sont possibles dans de **très rares cas**.

Où puis-je me faire vacciner?

Vous pouvez vous faire vacciner dans des cabinets médicaux, chez des médecins du travail ou encore en pharmacie. La vaccination est gratuite.

Pourquoi les règles d'hygiène gardent-elles leur importance ?

La vaccination contre la Covid-19 protège efficacement contre les formes graves de la maladie. Toutefois, elle ne saurait offrir une protection absolue.

Certains <u>gestes</u>, tels que le lavage des mains et le port du masque, aident à se protéger contre le coronavirus et d'autres infections respiratoires.

Informations complémentaires

☑ Agence fédérale pour l'éducation à la santé (BZgA) : www.infektionsschutz.de/coronavirus/schutzimpfung/impfung-gegen-covid-19/#c17902



Ministère fédéral de la Santé: www.bundesgesundheitsministerium.de/coronavirus/

Robert Koch-Institut: www.rki.de/SharedDocs/FAQ/COVID-Impfen/gesamt.html